



académie
Aix-Marseille **E**

Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DAREIC/15-685-323 du 09/11/2015

PROGRAMME FRANCO-SUEDOIS "EDUCATION EUROPEENNE - UNE ANNEE EN FRANCE" - ANNEE 2016-2017

Référence : BO n° 37 du 8 octobre 2015 :
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=93554

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : Mme SUQUET - Tel : 04 42 95 29 67 - Fax : 04 42 95 29 74 - Mel :
anne.suquet@ac-aix-marseille.fr

Créé en 1988, ce programme permet à des élèves suédois de première ou de terminale d'effectuer une année scolaire à titre individuel dans un lycée français.

La mise en œuvre administrative du programme **franco-suédois "Education européenne - Une année en France"** a été confiée au CIEP depuis le 1er septembre 2004. Ce programme est conduit par le Bureau de coopération linguistique et éducative de l'ambassade de France à Stockholm, en liaison avec le Conseil suédois pour l'enseignement supérieur et des associations suédoises de professeurs. Il permet à de jeunes Suédoises et Suédois d'effectuer une année scolaire à titre individuel dans un lycée français d'enseignement général, en classe de première ou de terminale, selon le niveau et la filière d'origine des élèves.

Les établissements souhaitant s'informer sur ce dispositif sont invités à consulter en ligne le site du CIEP sous le lien suivant :

<http://www.ciep.fr/suedois/index.php>

La fiche électronique de candidature est téléchargeable sur le site :

<http://www.ciep.fr/sites/default/files/programme-franco-suedois-fiche-candidature.doc>

La retourner avant le **15 février 2016** par courriel à la DAREIC : ce.dareic@ac-aix-marseille.fr ainsi qu'au CIEP à l'adresse électronique suivante : francosuedois@ciep.fr.

Ces candidatures seront alors transmises par le CIEP aux services de l'Ambassade de France et au Bureau international des programmes éducatifs à Stockholm et sélectionnées à partir de mi-avril 2016.

Les lycées souhaitant accueillir un élève suédois doivent disposer d'un internat et être en mesure de confier l'élève à une famille d'accueil qui l'hébergera durant les week-ends et les petites vacances. Les établissements qui ont déjà participé au programme "Education européenne" sont tout particulièrement invités à faire connaître leur souhait de renouveler leur participation en 2016-2017. Les autres établissements candidats, quelle que soit la filière d'enseignement concernée, sont invités à spécifier s'ils ont déjà des contacts ou un partenariat avec un établissement suédois. Les élèves participant au programme « Une année en France » qui souhaitent se présenter aux épreuves du baccalauréat français en informeront le proviseur de leur établissement d'accueil dès le début de l'année scolaire.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille